

Un féminisme chrétien à gauche ?

Mathilde Dubesset

«Féministes chrétiennes», l'association des deux termes ne va pas de soi en France, terre de vieille tradition catholique, quoique marquée aussi par une forte tradition anticléricale et antireligieuse. Le féminisme, dont la première vague se déploie au début du xx^e siècle, revendique l'émancipation des femmes, pensées comme des sujets capables d'accéder à une égalité de droits et de fait avec les hommes. Or «la femme» dont il est question dans l'abondante littérature catholique de ce siècle – textes romains, ouvrages, brochures, journaux et revues – est, jusqu'aux années 1960, d'abord une épouse et une mère, dépourvue d'autonomie personnelle. C'est précisément ce modèle qu'ont questionné les féministes de la première vague et que mettent radicalement en cause celles de la deuxième vague des années 1960-1970 en réclamant la «libération des femmes» et en développant une vision très critique du mariage, de la famille et de la maternité, nourrie de références à Simone de Beauvoir.

Il se peut aussi que la suspicion des catholiques à l'égard du féminisme soit liée à la marque protestante et laïque du féminisme des débuts du siècle. En France, les associations féministes des années 1900-1930 ont en effet souvent eu des dirigeantes de culture protestante, en relation avec les réseaux féministes très actifs du monde anglo-saxon. Dès les années 1950, des protestantes sont très présentes dans l'action en faveur de la «régulation des naissances», présentée comme un progrès dans la vie des femmes. Mais, dans les années 1960-1970, l'implication des chrétiennes dans des associations qui agissent pour l'amélioration de la «condition féminine», comme on disait alors, dépasse cette orientation confessionnelle puisqu'on compte dans leurs rangs des catholiques de l'Union féminine civique

et sociale (UFCS) aux côtés des protestantes du Mouvement Jeunes femmes (MJF)¹.

Ces militantes ne se reconnaissent pas toutes dans le « féminisme », associé, encore dans les années 1960, à l'histoire déjà lointaine des suffragettes puis, dans les années 1970, aux formes radicales du Mouvement de libération des femmes (MLF), animé par la génération du baby-boom arrivée à l'âge adulte. Pourtant, ces chrétiennes qui parlent, elles aussi, d'émancipation personnelle, de liberté, d'égalité des droits et d'accès au monde du travail pour les femmes peuvent être considérées comme des féministes, une appellation que certaines revendiquent à partir du milieu des années 1960. L'historiographie récente montre justement la diversité des féminismes², une mouvance complexe dans laquelle les chrétiennes ont leur place.

Les « chrétiennes de gauche » sont toutefois difficiles à repérer, en particulier du côté des catholiques. En effet, les travaux historiques sur le monde catholique de la seconde moitié du xx^e siècle, et plus particulièrement sur les « cathos de gauche », évoquent peu les femmes. L'explication tient sans doute à leur faible visibilité dans des sources qui émanent d'organisations et de groupes où elles sont les « petites mains » et n'exercent pas de responsabilités importantes, comme dans le monde syndical ou politique de l'époque. Elles n'ont donc guère laissé de traces, d'où l'intérêt des sources orales, largement sollicitées dans les travaux d'histoire des femmes et du genre. Le repérage est un peu plus facile du côté des protestants qui ont des liens, depuis le xix^e siècle, avec la culture républicaine de gauche, le socialisme et la laïcité, en particulier les Réformés. On peut en effet identifier des féministes chrétiennes de gauche parmi les protestantes engagées aux différentes étapes des mobilisations féministes du siècle. Il en existe cependant aussi du côté des femmes catholiques. Des unes et des autres, nous proposerons quelques itinéraires.

1. Voir *supra*, p. 193-195, et Mathilde Dubesset, « Les figures du féminin à travers deux revues féminines, l'une catholique, l'autre protestante, *La Femme dans la vie sociale* et *Jeunes Femmes*, années 1950-1960 », *Le Mouvement social*, janv.-mars 2002, p. 9-33.

2. Éliane Gubin, Catherine Jacques, Florence Rochefort, Brigitte Studer, Françoise Thébaud et Michelle Zancarini-Fournel (dir.), *Le Siècle des féminismes*, Paris, Éditions de l'Atelier, 2004.

Catholiques et féministes ?

La critique catholique du féminisme, récurrente au XX^e siècle, établissait, dans les années 1900, une distinction entre un « bon » féminisme soucieux d'améliorer le sort de femmes¹ et un « mauvais » féminisme engagé dans la guerre des sexes, refusant la maternité et risquant de provoquer le délitement des familles. De leur côté, les féministes, en particulier dans la génération marquée par les écrits de Simone de Beauvoir, voient dans l'héritage judéo-chrétien l'une des causes majeures de la situation qu'elles dénoncent. Mais si l'allergie catholique au féminisme est sans doute liée à une réelle difficulté à penser les femmes comme des individus à part entière, cette idée chemine pourtant aussi chez les femmes catholiques dans les années 1960.

L'évolution de l'UFCS est révélatrice du changement qui s'opère. Cette association de femmes catholiques, née en 1925, a déjà une longue expérience. Elle avait à l'origine pour objectif de former une élite féminine œuvrant à l'amélioration du sort des femmes. L'accent est mis dans les années 1930-1940 sur les mères de famille, ces « ouvrières du progrès humain », que l'UFCS veut aider dans leur quotidien tout en les invitant à sortir de chez elles pour s'engager dans la vie sociale. Au lendemain de la guerre, moment de l'accès des Françaises à la citoyenneté, l'association encourage les femmes à se porter candidates aux élections municipales afin, dit-elle, de mettre leurs compétences de mères de famille au service de leur commune. Un réel travail d'éducation à la citoyenneté est mis en place, avec des réunions de formation ou encore des brochures éditées à l'usage des candidates et des élues. Même si l'association tient à garder ses distances à l'égard de la politique, elle a des liens avec le Mouvement républicain populaire (MRP) démocrate-chrétien, qui a un grand succès auprès des femmes au début des années 1950.

La marque catholique reste néanmoins forte dans cette période, et quand, en 1956, surgit le débat sur le contrôle des naissances, la

1. Marie de Villermont, *Le Mouvement féministe. Ses causes, son avenir. Solutions chrétiennes*, Paris, Bloud, 1904.

position de l'UFCS ne se démarque pas de celles de Rome et des évêques. Mais, dix ans plus tard, les lignes bougent dans le contexte de l'*aggiornamento* du début des années 1960¹ et un virage se produit dans les associations féminines. En 1965, l'UFCS se déconfessionnalise pour s'ouvrir à des femmes que la référence religieuse peut gêner. Un groupe d'études sur la régulation des naissances est mis sur pied et l'association, qui ne se revendique pas comme féministe, se prononce pour une modification de la loi nataliste de 1920 réprimant « la provocation à l'avortement et la propagande anticonceptionnelle », une mesure réclamée depuis plusieurs années par le Mouvement français pour le Planning familial où, comme nous le verrons plus loin, les protestantes sont très présentes.

Face au maintien de l'interdit ecclésiastique en matière de contraception, des femmes catholiques n'hésitent bientôt plus à prendre des positions très critiques à l'égard des hommes d'Église. C'est le cas de Cécile de Corlieu, figure originale qui se présente comme « catholique moderniste » et « féministe chrétienne »² et a déjà un long passé d'engagements (elle est née en 1891) au début des années 1960. Beaucoup plus jeune, Geneviève Texier, agrégée de philosophie, critique publiquement, dès 1957, l'attitude de l'Église. Elle s'engage avec des femmes d'horizons divers, écrit dans le bulletin de l'Association française des femmes diplômées (AFDU), *Planning familial*, la revue du mouvement éponyme, ou encore *Esprit*. L'ouvrage qu'elle rédige avec la sociologue Andrée Michel deviendra une référence pour les féministes des années 1970³.

Parmi les féministes catholiques des années 1970, le réseau Femmes et hommes dans l'Église affiche l'objectif très ambitieux de contribuer à faire évoluer l'Église dans le sens d'un partenariat plus égalitaire entre les deux sexes (voir *infra*, p. 419-421). L'originalité de cette initiative tient à son intervention au cœur même de l'institution religieuse, mais les effets sont modestes et la distance demeure grande

1. Sylvie Chaperon, *Les Années Beauvoir (1945-1970)*, Paris, Fayard, 2000, p. 316 *sqq.*

2. Cécile de Corlieu, *Carnet d'une chrétienne moderniste, de 1898 à nos jours*, Paris, Privat, 1970.

3. Andrée Michel et Geneviève Texier, *La Condition de la Française d'aujourd'hui*, Paris, Gonthier, 1964.

entre mondes catholique et protestant en matière d'accès des femmes aux ministères.

Des féministes protestantes

Le monde protestant serait-il plus ouvert à la revendication féministe ? Dans le cas de la France, la présence, évoquée plus haut, de protestantes à la tête d'associations féministes dans les années 1900 semble le démontrer. L'attachement historique du protestantisme français à la République et au libéralisme, une sociologie marquée par la surreprésentation des classes moyennes et aisées, un investissement important dans l'éducation, y compris des filles, sont des éléments d'explication de cette « sensibilité féministe ». On doit cependant nuancer ce constat, car des réticences à l'affirmation des droits des femmes s'expriment aussi dans ses rangs, et les protestantes engagées dans ce combat furent souvent en marge de leurs Églises¹.

Toutefois, l'engagement important de femmes et d'hommes protestants, à partir du milieu des années 1950, en faveur de la « régulation des naissances » grâce à une contraception moderne est un indice de l'attention portée par cette sensibilité religieuse à la question de la liberté des couples et des femmes, et à l'amélioration de la vie de celles-ci. Parmi celles qui ont soutenu et accompagné la création, en 1956, de « La Maternité heureuse », qui deviendra le Planning familial, on peut citer Évelyne Sullerot². Née en 1924 dans une famille protestante socialiste, emprisonnée en 1941 pour « propos antinationaux » (elle passe son baccalauréat en prison), elle se marie tôt à la Libération, entreprend des études, devient professeure mais doit arrêter cette activité pour élever ses quatre enfants, comme nombre de femmes de sa génération qui se retrouvent dans le MJF présidé par Suzette Duflo. Elle devient la secrétaire générale de La Maternité heureuse, reprend assez vite des études, entame un

1. Florence Rochefort, « Féminisme et protestantisme au XIX^e siècle », *Bulletin de la Société d'histoire du protestantisme français*, janv.-mars 2000, p. 69-89 ; Geneviève Pujol, *Un féminisme sous tutelle. Les protestantes françaises (1810-1960)*, Les Éditions de Paris, 2003.

2. S. Chaperon, *Les Années Beauvoir*, op. cit., p. 241 sqq., p. 294.

doctorat d'histoire et devient professeure, entre autres à l'Université de Bruxelles, où elle enseigne l'histoire du travail féminin, dont elle tirera plus tard un livre¹. La trajectoire de Francine Dumas, née en 1917, est, à certains égards, parallèle à la précédente. Convertie au protestantisme, elle est l'épouse du pasteur André Dumas, figure importante de l'Église réformée de France ; active dans la Résistance, elle entre au début des années 1950 au MJF, dont elle devient la vice-présidente. Sollicitée pour des conférences – elle participe par exemple à la Semaine de la pensée marxiste en janvier 1965 –, elle écrit souvent dans le bulletin du MJF et dans d'autres revues, *Esprit* par exemple. Si l'on peut considérer que la démarche de ces femmes relève d'engagements féministes, elles ne se présentent pas vraiment comme telles. Peut-être par prudence ou par volonté d'autonomie, La Maternité heureuse puis le Planning familial refusent d'ailleurs à leurs débuts cette bannière et, plus généralement, tout affichage politique.

Les années 1970, marquées par les initiatives turbulentes du MLF, font évoluer les positions, mais les collaborations qui se nouent avec le mouvement féministe suscitent des débats animés et des divisions dans les associations féminines chrétiennes. Si le MJF observe avec une certaine bienveillance les militantes de la nouvelle vague², l'UFCS, confrontée à des tensions internes, maintient une plus grande distance, mais voit certaines de ses adhérentes évoluer vers un engagement politique à gauche.

Des féministes chrétiennes à gauche

En 1962 est né le Mouvement démocratique féminin (MDF), qui peut être considéré comme la « nouvelle gauche des femmes³ ». Il rassemble des militantes de la gauche radicale et socialiste, dont certaines sont issues du MJF (Évelyne Sullerot) mais aussi du Parti

1. Évelyne Sullerot, *Histoire et sociologie du travail féminin*, Paris, Gonthier, 1968. Parmi ses publications, *Demain les femmes* (Gonthier, 1965) dresse la liste des réformes nécessaires pour arriver à l'égalité des sexes.

2. S. Chaperon, « Le Mouvement Jeunes Femmes », art. cité.

3. *Ibid.*, p. 302.

socialiste unifié (PSU), ainsi que des syndicalistes de la Confédération française démocratique du travail (CFDT) (Jeannette Laot). Cécile de Corlieu, qui revendique également son christianisme, en fait aussi partie. Ce mouvement se présente comme féministe et entretient des liens avec la nouvelle gauche : Marie-Thérèse Eyquem, secrétaire générale, est membre du comité de soutien à la candidature de François Mitterrand.

Face à cette politisation plus affirmée de la cause féministe, l'évolution d'associations comme l'UFCS et le MJF, du début des années 1960 à la fin des années 1970, témoigne de traits communs : un éloignement progressif de la référence religieuse, l'adoption du terme de « féminisme » dans une version plus modérée que celle du MLF, mais il y a aussi des divergences. Le MJF se situe sans grandes difficultés à gauche – il envisagera même de se dissoudre après 1981, quand nombre de ses membres adhéreront au Parti socialiste (PS)¹. En revanche, l'UFCS entre à partir de 1972 dans une « zone de turbulences² ». Dans une association attachée à la neutralité au plan politique, l'élection en 1971 d'une ancienne secrétaire générale, Monique Bouchez, journaliste de profession, à la mairie de Lille où elle est adjointe de Pierre Mauroy, suscite des questions. Elle est interpellée avec d'autres membres de l'association sur les raisons de son adhésion au PS, leur geste étant considéré comme un délit d'influence. Être de gauche pose plus de problèmes du côté d'une association dont les membres sont encore en majorité culturellement catholiques. Les débats sont houleux à propos de la loi sur l'avortement votée en 1975 et débouchent sur des départs de l'association.

Les itinéraires individuels et leurs étapes – les études liées à l'arrivée dans une ville, les rencontres, les lectures, le militantisme dans un syndicat –, qui croisent les conjonctures historiques – la guerre d'Algérie, Mai 68, les mobilisations féministes, l'arrivée des socialistes au pouvoir –, permettent d'analyser comment des femmes

1. Témoignage d'Odile Sicard, ancienne dirigeante du MJF pour l'Isère, députée socialiste de 1981 à 1988.

2. Thérèse Doneaud et Christian Guérin, *Les femmes agissent, le monde change. Histoire inédite de l'Union féminine civique et sociale*, Paris, Cerf, 2005 p. 234.

(et des hommes) ont pu articuler christianisme, féminisme et positionnement politique à gauche.

Jeannette Laot (voir supra, p. 396-398) est née en 1925 en Bretagne dans une famille catholique pratiquante, « mais à gauche¹ », de petits commerçants. Elle entre en 1948, à vingt-trois ans, à la Manufacture des tabacs à Morlaix et découvre rapidement les inégalités à l'usine entre hommes et femmes. Elle se syndique d'abord à Force ouvrière (FO) mais, mal à l'aise avec l'anticléricalisme virulent des responsables, elle décide, avec d'autres ouvriers, de créer une section à la Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC). « J'étais une femme célibataire, une militante qui menait l'action et parlait dans les réunions. » Devenue permanente à la Fédération des tabacs en 1954, elle accède au Conseil fédéral. Mère célibataire, elle doit renoncer à une responsabilité à la CFTC. Plus tard, elle participe à une commission féminine où « nous avons lu Simone de Beauvoir, Margaret Mead, Betty Friedan, Marie-José Chombart de Lauwe [...]. Un père jésuite est même venu souvent et nous a beaucoup aidées ». Devenue dans les années 1970 secrétaire confédérale de la CFDT, elle demande que l'on prenne position dans le débat sur l'avortement et s'engage personnellement au sein du Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception (MLAC), fondé en 1973. En 1981, elle devient conseillère sociale à l'Élysée, une expérience qu'elle décrira comme « intéressante, passionnante, mais frustrante ». Elle travaillera pour Yvette Roudy, ministre des Droits de la femme de 1981 à 1986, sur l'égalité professionnelle et dira son désaccord sur la généralisation du temps partiel pour les femmes.

Renée Dufourt est née en 1920, à Lyon, d'un couple franco-italien². Elle fait des études secondaires dans une institution religieuse lyonnaise, où elle est la première élève à réussir le baccalauréat en 1937. À l'université à Lyon, elle entame des études de philosophie tout en étant engagée dans la branche féminine de la Jeunesse étudiante chrétienne (JEC) ; elle y rencontre Guy Dufourt, qui devient en 1942 son mari. Un premier enfant naît en 1943. Le jeune couple

1. « Jeannette Laot. Entretien avec Margaret Maruani et Chantal Rogerat », *Travail, genre et sociétés*, n° 4, octobre 2000, et *ibid.* pour les citations suivantes.

2. Entretiens avec Renée Dufourt à Lyon en avril 2010.

désire s'engager dans la Résistance, mais il en est dissuadé par un prêtre, lui-même résistant mais inquiet devant leur situation précaire. Professeure de philosophie à Saint-Étienne puis à Lyon, elle est très occupée dans les années d'après guerre avec quatre enfants. Néanmoins, de 1948 à 1980, elle mène une carrière continue d'enseignante, en lycée puis à l'École normale de Lyon et à l'université. Dans les années 1950, elle partage avec son mari un engagement dans le réseau lyonnais des amis de la revue *Esprit*. Critique sur ce qui se passe en Algérie, le couple participe à la création, en 1958, à Lyon, du Cercle Tocqueville, qui souhaite animer le débat public par des réunions et une revue, *En bref*, où elle donne de nombreux textes. Ceux et celles qui fréquentent ce groupe sont en général de culture catholique et proches de la « deuxième gauche ». Nombre d'entre eux, dont Guy et Renée Dufourt, rallient le PS en 1971. Retraitée en 1980, Renée Dufourt devient secrétaire fédérale chargée des femmes au PS du Rhône et travaille au cabinet d'Yvette Roudy. Durant quelques années, elle sera une des plumes de la ministre. Elle travaille ensuite, de 1989 à 1994, auprès du secrétariat aux Droits des femmes, en particulier sous le mandat de Michèle André. Dans le même temps, elle est membre du groupe lyonnais Femmes et hommes dans l'Église et participe à un ouvrage sur la question de l'ordination des femmes dans l'Église catholique. En 1990, à soixante-dix ans, elle est nommée au Comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé (CCNE), où elle apprécie tout particulièrement les échanges avec la théologienne protestante France Quéré (voir *infra*, p. 416-418), l'intellectuel communiste Lucien Sève, ou encore l'historien de la pensée islamique Mohammed Arkoun.

Odile Sicard est née en 1930 dans le Maine-et-Loire dans une famille protestante (l'un de ses grands-pères était professeur de philosophie à la Sorbonne)¹. Elle fait ses études à Paris (Faculté de droit, École des surintendantes d'usine) puis à l'Université de Grenoble (licence de droit et d'économie politique et diplôme d'assistante sociale). Elle se marie en 1954 avec un architecte. À vingt-cinq ans, en 1955, elle adhère à la Section française de l'Internationale ouvrière

1. Entretien avec Odile Sicard en 2006.

(SFIO), puis au Parti socialiste autonome (PSA) et, en 1960, au PSU. Trois enfants naissent et elle arrête son activité d'assistante sociale, mais elle participe au MJF où elle acquiert une formation à la vie publique en tant que responsable du mouvement pour l'Isère et la région. Bénévole au Planning familial, elle en devient la secrétaire générale à la fin des années 1960. Elle reprend alors des études et obtient une maîtrise en sciences de l'éducation. Entrée au PS en 1971, elle se présente aux élections législatives de 1978 (première circonscription de l'Isère) et échoue de peu. En 1981, elle est élue, puis réélue en 1986, mais elle décide en 1988 de ne pas se représenter. Parmi ses centres d'intérêt dans son travail de députée : l'environnement et l'urbanisme, les droits des femmes, l'emploi et l'éducation. Odile Sicard, qui se dit féministe, participe ensuite, à Grenoble, au combat pour la parité, dont le concept s'impose dans le débat au début des années 1990.

Dans ces trois parcours de femmes, deux catholiques et une protestante, l'élément religieux n'apparaît guère dans les entretiens réalisés avec elles. Mobilisées dans la lutte en faveur des droits des femmes dans les années 1960-1970 et au-delà, elles ont en commun d'être issues de la même génération, celle des mères du baby-boom, qui précède la deuxième vague des féministes. On peut également noter le rôle du syndicat et de l'expérience associative pour l'apprentissage de la vie publique et de l'exercice des responsabilités. Toutes trois ont des ressources qui leur permettent d'accéder aux lieux du pouvoir au plan national. Des différences existent aussi : deux sont des mères de famille d'un niveau social élevé et très diplômées, ce qui est rare dans leur génération, alors que la troisième est une mère célibataire de milieu plus modeste mais qui connaît, grâce au syndicat, un parcours ascendant. Il s'agit enfin de trois femmes de gauche, par transmission familiale pour Jeannette Laot et Odile Sicard (on ignore la culture politique dans laquelle a grandi Renée Dufourt), aux engagements forts et multiples. Dans le cas d'Odile Sicard, on retrouve le double engagement – au MJF et au Planning familial – d'un certain nombre de femmes protestantes des années 1950-1960.

Un autre exemple peut être cité, tiré d'un univers bien différent. Le documentaire de Christian Rouaud, sorti en salles le 23 novembre 2011 et intitulé *Tous au Larzac*, évoque la fameuse lutte menée de

1970 à 1981 par des agriculteurs du Causse du Larzac contre l'extension du camp militaire. Il donne la parole à des hommes et des femmes qui reviennent sur un événement encore très présent dans les mémoires. Parmi les personnes qui s'expriment, Pierre et Christiane Burguière, passés tous deux par la Jeunesse agricole catholique (JAC), expliquent les moments de découragement, mais aussi la solidarité de tous les instants, la volonté d'une démarche non violente pour mener à bien leur action. Invités à participer à un débat organisé pour la sortie du film dans un cinéma de l'agglomération de Grenoble, ils ont évoqué non sans humour le passage à gauche de nombre d'agriculteurs du Causse qui, en bons catholiques, avaient jusque-là voté plutôt à droite, mais aussi les soucis avec les repas de communion de leurs enfants, perturbés par les activités liées à leur activité militante. Catholiques et de gauche, certainement. Féministes ? Christiane, qui tient la chronique régulière du journal *Gardarem Lo Larzac*, a rappelé combien cette expérience avait transformé les relations entre les personnes, la nécessité pour chacune et chacun, femmes et hommes, de prendre des responsabilités.

S'il y a des féministes chrétiennes, l'existence d'un féminisme chrétien est plus difficile à mettre en évidence, particulièrement en France par comparaison avec le monde anglo-saxon où la marque protestante est visible et parfois revendiquée par le féminisme américain ou britannique. Se dire féministe catholique semble plus difficile, même si certaines femmes n'hésitent pas à le faire : des femmes engagées dans un mouvement de réflexion critique et parfois de contestation ouverte, à la fois dans la société et dans l'Église, avec le risque d'être marginalisées et peu audibles. Une situation qui les conduit souvent à prendre des distances avec l'Église-institution qui ne les écoute guère (c'est le cas de l'association Femmes et hommes dans l'Église) et parfois à rompre avec celle-ci. On retrouve des situations similaires du côté de femmes protestantes que leur engagement féministe a peu à peu éloignées de leur famille religieuse.

La difficulté particulière à se dire féministe et catholique tient sans doute au décalage entre la situation des catholiques et des protestantes dans les années 1960-1980. Le fait d'admettre, du côté de

l'Église réformée de France, les moyens modernes de contraception ainsi que la possibilité pour les femmes de devenir pasteur, n'a pas d'équivalent du côté de l'Église catholique. De plus, l'émergence d'un féminisme de la « libération des femmes » attaché à l'émancipation des corps, dans le sillage de Simone de Beauvoir, a mis en lumière l'opposition fondamentale entre la formule célèbre du *Deuxième Sexe* (1949) – « On ne naît pas femme, on le devient » – et le discours romain s'appuyant sur une morale de la nature. L'émancipation ne pouvait alors se faire qu'au prix d'un éloignement, voire d'une rupture avec l'appartenance religieuse.

Le fait d'être une féministe chrétienne se conjugue-t-il avec une tendance à rejoindre la gauche ? La dimension « progressiste » du combat au sein des Églises pour une amélioration du statut des femmes dans des institutions où l'autorité demeure très masculine peut amener vers le choix de la gauche. Mais le lien entre féminisme et familles politiques de gauche n'a rien d'automatique. Il y a même, dans les années 1970, un rejet par le MLF du monde politique, univers perçu, à droite et à gauche, comme masculin et « patriarcal ». Les années 1980, avec l'alternance socialiste en France, voient cependant une ouverture progressive en direction des femmes dont le vote a d'ailleurs glissé vers la gauche. Les protestants sont assez nombreux parmi les élus et les ministres des gouvernements socialistes. On compte parmi eux des femmes comme Georgina Dufoix ou Catherine Trautmann, tandis qu'Yvette Roudy, ministre très féministe des Droits de la femme, connue pour son attachement à la laïcité, engage dans son cabinet Renée Dufourt, une féministe catholique et socialiste.

Féminisme, positionnement politique à gauche et regard critique à l'égard de l'Église ne mènent toutefois pas toujours à l'abandon de la foi et de la pratique religieuse. Dans un petit texte intitulé « Itinéraire politique », une enseignante retraitée de Lyon a accepté de retracer rapidement son parcours. Fille de paysans savoyards catholiques qui ont toujours voté à droite, elle est venue faire ses études à Lyon, où elle a découvert la revue *Esprit*, lu *Le Deuxième Sexe* et a eu l'occasion d'entendre des conférences qui ont contribué à orienter ses convictions personnelles vers la gauche. Élève de l'École normale supérieure de Sèvres, puis enseignante, elle a adhéré au

Syndicat général de l'Éducation nationale (SGEN-CFDT). L'ancrage à gauche déjà amorcé durant ses études s'est confirmé avec son mariage. Le couple a participé à la paroisse universitaire, lui militant au PSU puis au PS, tandis qu'elle suivait les activités du centre lyonnais Femmes et christianisme lié à l'association Femmes et hommes dans l'Église, tout en demeurant une catholique pratiquante. « Mes choix politiques sont indissociables de mes convictions féministes et de nos positions critiques à l'intérieur de l'Église catholique », écrit-elle en 2011.

Il serait intéressant d'analyser, pour les féministes chrétiennes qui se reconnaissent comme telles comme pour celles qui ont pris leurs distances avec l'univers religieux mais que l'on peut qualifier de féministes de culture chrétienne, les points de rencontre, les affinités mais aussi les écarts, les points de clivage avec les autres sensibilités présentes dans la vaste mouvance des féminismes du xx^e siècle.

Jeannette Laot, du syndicalisme chrétien au féminisme autogestionnaire

Jeannette Laot¹ est née en 1925 à Landerneau, dans le Finistère. Ses parents, tous deux issus d'une famille nombreuse, et ayant connu la pauvreté, tenaient alors une petite boucherie. En 1938, à la mort de son mari, sa mère, issue d'une lignée de femmes fortes et « profondément croyantes », élève seule ses quatre enfants, dans des conditions difficiles. La même année, après avoir obtenu son certificat d'études, Jeannette quitte l'école catholique et aide sa mère à la boucherie, avant, sous l'Occupation, de compléter les maigres ressources familiales en travaillant parallèlement dans un atelier de mode.

En 1948, elle entre comme ouvrière à la Manufacture des tabacs de Morlaix, sur un poste réservé aux pupilles de la nation. Elle y découvre la dureté du travail en usine, mais aussi la solidarité des travailleuses. Catholique pratiquante, non politisée mais sensible aux injustices, elle se syndique alors à Force ouvrière (FO) par rejet d'une Confédération générale du travail (CGT) communiste. Déçue par une organisation qu'elle juge peu combative et anticléricale, elle fréquente l'Action catholique ouvrière (ACO) et décide, avec quelques camarades, de monter un syndicat affilié à la Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC). Dès lors, elle s'investit totalement dans l'action syndicale, au sein de son entreprise, mais aussi, très tôt, à l'échelle de la localité et du département, où elle se reconnaît dans les thèses de la minorité favorable à une transformation de la CFTC. En 1954, célibataire, elle accepte un poste de permanente syndicale à Paris pour diriger la petite fédération des Tabacs, intégrée à la fédération CFTC des Finances. C'est là qu'elle complète sa formation et fréquente les réunions du groupe Reconstruction, où elle se lie à Marcel Gonin (voir *supra*, p. 97-99). Comme lui, elle connaît

1. Jeannette Laot, *Stratégie pour les femmes*, Paris, Stock, 1977 ; Stéphanie Batailler, « La Commission féminine confédérale de la CFDT (CFTC) dans les années 1960 », mémoire de maîtrise d'histoire, Centre d'histoire sociale du xx^e siècle, Paris 1, 1997 ; Pascale Le Brouster, « Jeannette Laot », in C. Pannetier (dir.), *Le Maitron*, op. cit., t. VII, Paris, Éditions de l'Atelier, 2011, p. 315-319.

la situation paradoxale, en tant que « minoritaire », d'exercer des responsabilités importantes dans une fédération de tendance « majoritaire ». Mieux : afin de conserver un siège au sein de la direction d'une CFTC désormais dominée par les anciens minoritaires, la fédération des Finances présente Jeannette Laot au Conseil confédéral, où elle est élue en 1963.

Mais le tournant décisif a eu lieu deux ans plus tôt. Poussée par ses amis minoritaires, elle accepte d'entrer à la Commission féminine confédérale (CFC) de la CFTC, créée pour réfléchir sur les problèmes des travailleuses, et dirigée par des militantes de sensibilité « majoritaire ». Pour eux, il s'agit d'un lieu parmi d'autres à conquérir dans le cadre de la lutte des tendances. Mais Jeannette Laot y découvre l'importance d'une question qui n'était jusqu'alors à ses yeux qu'une dimension seconde de son engagement. Au-delà de la dénonciation de la surexploitation des travailleuses, elle commence à s'interroger sur la place des femmes dans le mouvement syndical. La difficulté des militantes à prendre la parole, à être prises au sérieux par leurs camarades masculins, à exercer des responsabilités, révèle à ses yeux la situation subordonnée des femmes dans la société. De ce point de vue, au sein de la CFC, se dégage un certain consensus entre « majoritaires » et « minoritaires ». C'est pourtant sous l'impulsion de celles-ci, en particulier de Jeannette Laot et d'Aimée Jeantet, de la fédération Chimie, que la commission s'engage dans la voie d'une rupture avec les conceptions héritées du syndicalisme chrétien, selon lesquelles la vocation naturelle des femmes est de s'occuper du foyer et des enfants.

Reprenant à leur compte la démarche de Reconstruction qui consiste à nourrir sa réflexion intellectuelle par l'apport de compétences extérieures, elles organisent des sessions de recherche où interviennent des personnalités comme Colette Audry ou Évelyne Sullerot, qu'elles côtoient au sein d'une petite organisation de gauche, le Mouvement démocratique féminin (MDF). Jeannette Laot lit les auteurs féministes, Simone de Beauvoir ou Betty Friedan, et des ouvrages de sciences humaines. La vision qui s'impose peu à peu à elle est que l'oppression des femmes n'est pas exclusivement économique, qu'elle est antérieure au capitalisme, et que la lutte pour l'égalité suppose un combat culturel contre les rôles sociaux distincts assignés aux hommes et femmes. Cela passe par le refus de mesures spécifiques pour les femmes, défendues par la CGT, sauf en ce qui concerne la maternité. Sur ce dernier aspect, qu'elle considère comme décisif, Jeannette Laot souhaite substituer à la revendication CFTC d'une « allocation de la mère au foyer » celle d'une « allocation de libre

choix », qui serait également versée aux femmes qui continuent de travailler afin de compenser les frais de garde des enfants et la perte de diverses prestations. Ces propositions provoquent de très vives réactions de René Mathevet, figure historique de la minorité et chargé des questions de politique familiale à la confédération, tant elles vont à l'encontre de la vision catholique traditionnelle du rôle social des femmes.

De manière plus générale, les positions de la CFC suscitent la polémique même après la création de la Confédération française démocratique du travail (CFDT). Ses militantes se voient reprocher de mêler des questions relevant de la sphère privée au débat syndical, d'être « agressives », hostiles aux hommes, d'introduire la division au sein de l'organisation, voire au sein des couples. Sa présidente depuis 1966, Jeannette Laot, malgré une attitude pondérée, concentre sur elle les critiques, et son statut de « fille mère », exceptionnel dans l'organisation, n'y est sans doute pas étranger. Elle est pourtant fortement soutenue par Marcel Gonin et Edmond Maire. Mai 1968, en accélérant la mutation culturelle du syndicat et en imposant l'idée que la transformation sociale concerne tous les aspects de la vie, crée un climat plus favorable aux idées de Jeannette Laot. Celle-ci contribue à l'élaboration des textes adoptés par le congrès de 1970, qui engagent la CFDT dans la voie de l'autogestion et précisent : « La libération de la femme de tout ce qui l'aliène est une condition indispensable pour le passage au socialisme. » Elle entre alors à la Commission exécutive, où elle est la seule femme, prend en charge les questions du cadre de vie et des travailleuses, puis l'action revendicative. L'une des dimensions les plus emblématiques de son action est sa lutte pour la reconnaissance par la CFDT du droit à l'avortement, qu'elle parvient à obtenir en 1972 au prix de très fortes tensions internes. L'année suivante, elle arrache même l'autorisation de participer, « à titre personnel », à la création et à la direction du Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception (MLAC). Elle conduit parallèlement un combat qui, en 1982, aboutit à une réforme des structures de la CFDT, imposant la mixité par un système de quotas. En 1981, elle quitte la direction confédérale pour devenir conseillère à l'Élysée, chargée de la question des femmes et des conditions de travail. Elle prolonge ainsi, sur un terrain différent, le double engagement qui fut le sien.